



Communiqué de presse

COVID-19 et crise vitivinicole : la CEVI demande à la Commission européenne la flexibilisation maximale des contraintes pesant sur les Programmes Nationaux d'Aides et un plan de financement massif des mesures de gestion du marché demandées par les Etats Membres.

Paris, 10/04/2020. Réunis hier en visioconférence pour leur Assemblée générale, les membres de la CEVI ont exprimé leurs craintes quant à l'état du marché, dès maintenant et dans les mois à venir. Ils soulignent que la chute brutale des ventes due au confinement ainsi qu'à l'arrêt des exportations va causer à la fois un problème immédiat de trésorerie aigu pour les vigneron·ne·s indépendants, et très rapidement un déséquilibre volumique sur le marché, avec pour conséquence un effondrement des prix.

Afin d'éviter que la situation ne devienne catastrophique, la Commission européenne doit très rapidement mobiliser des fonds européens permettant aux États Membres d'activer, selon leurs besoins et en toute subsidiarité, diverses mesures de soutien tels que stockage privé, vendanges vertes ou distillation. La Commission doit dans le même temps modifier sa législation afin de rendre possibles l'accompagnement budgétaire communautaire de ces mesures d'urgence.

En parallèle, une flexibilisation maximale des programmes nationaux d'aides est nécessaire pour libérer les vigneron·ne·s indépendants des nombreuses contraintes pesant sur le secteur. Plus que jamais il est impératif de permettre aux vigneron·ne·s indépendants de bénéficier dans leur totalité des mesures proposées par les plans nationaux d'aides en réduisant au possible les contraintes administratives à travers une plus grande souplesse.

Thomas Montagne, président de la CEVI, souligne qu'« au moment où l'Union européenne s'apprête à déverser une manne financière considérable sur d'autres secteurs, notamment l'aéronautique, il est impératif qu'elle aide aussi un secteur déjà touché par des crises géopolitiques majeures, et qui a un impact direct sur l'emploi, le tourisme et le développement général des zones rurales. À situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle ! »

Contact presse: Thomas Montagne, Président
president@cevi-eciw.eu, Tel: + 33 (0) 1 53 66 32 99

A propos de la CEVI:

La Confédération européenne des vigneron·ne·s indépendants est la seule organisation qui représente et défend les intérêts des vigneron·ne·s indépendants au niveau européen. Elle représente aujourd'hui 12 000 membres de 13 Etats membres différents. Le vigneron indépendant est un entrepreneur à la tête d'une micro ou petite entreprises, souvent de type familiale. Il fait tout lui-même de la vigne au verre de vin et vend ses produits directement au consommateur.